



« Entente des VII »

PARTICULARITE :

Cet hiver en terre carolorégienne, la structure ailée a évolué en se simplifiant de manière singulière. Le pavage 2016 des ententes le prouve, c'est une évidence ! La rationalisation n'est certes pas étrangère à ce changement opéré. Des demandes d'année sabbatique formulées par plusieurs sociétés le renforcent même. Une volonté de rapprochement est donc perceptible à l'instar du souhait, relativement général, de garder intacte la sacro-sainte liberté de circulation des amateurs au sein des groupements.

Dans ce Pays de Charleroi, si l'on excepte Pont-à-Celles qui évolue avec le Brabant wallon, deux ententes, « *L'Entente des VII* » et « *L'Association sportive Entente Anderlues & Charleroi 2012* » pour ne pas les citer, structurent les plus longues étapes de sprint relevant de la ligne de l'est. Deux jours de compétition sont nécessaires. En effet, pour la première entente précitée, le samedi est réservé à la « *petite* » vitesse, le dimanche à la « *grande* » ; pour la seconde, toutes les étapes retenues doivent être disputées le samedi exclusivement.

Suite au départ de Thuillies dans le Namurois, à la reprise de Fleurus dans le libellé du groupement et au retour de Bouffioulx (un nouveau en l'occurrence) orphelin de son statut d'électron libre octroyé pendant la saison dernière, « *L'Entente des VI* » 2015 (Chatelineau,, Marbaix-la-Tour, Sivry, Stree, Thirimont et Thuillies) devient « *L'Entente des VII* » (Bouffioulx, Chatelineau,, Fleurus, Marbaix-la-Tour, Sivry, Stree et Thirimont). Cette dernière reprend le précédent rayon des « *VI* » tout en lui adjoignant les communes de Fontaine-l'Évêque, Grand-Reng et Erquelines et en maintenant les communes limitrophes namuroises autorisées.

LES COMMUNES (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus claire recensent une société de l'entente ou du groupement) :

- ***du pourtour (61)*** : Macquenoise, Beauwelz, Momignies, Macon, Bailièvre, Salles, Chimay, Montbliart, **Sivry**, Grandrieu, Leugnies, Leval-Chaudeville, **Thirimont**, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelines, Grand-Reng, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Sars-la-Buissière, Bienne-lez-Happart, Mont-Sainte-Genève, Leernes, Fontaine-l'Évêque, Goutroux, Monceau-sur-Sambre, Roux, Gosselies, Heppignies, Wangenies, **Fleurus**, Ligny, Tongrinne, Balâtre, Velaine, Keumiée, Wanfercée-Baulet, Lambusart, Farciennes, Roselies, Aiseau, Presles, Gougny, Gerpennes, Tarcienne, Nalines, Gourdinne, Chastrès, Pry, Silenrieux, Soumoy, Senzeilles, Boussu-en-Fagne, Dailly, Gonrieux, Baileux, L'Escaillère, Rièzes, Forge-Philippe ;



- **de l'intérieur (68)** : Acoz, Aublain, Barbençon, Beaumont, Biercée, Bierzée, Biesme-sous-Thuin, Boignée, **Bouffioulx**, Bourlers, Boussu-lez-Walcourt, Castillon, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, **Châtelineau**, Clermont, Couillet, Cour-sur-Heure, Dampremy, Donstiennes, Erpion, Fontaine-Valmont, Fontenelle, Forges, Froidchapelle, Gilly, Gozée, Ham-sur-Heure, Jamioulx, Joncret, Jumet, La Buissière, La Docherie, Landelies, Leers et Fosteu, Lobbes, Lodelinsart, Lompret, Loverval, **Marbaix-la-Tour**, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau-Imbrechies, Montignies-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul, Mont-sur-Marchienne, Pironchamps, Pont-de-Loup, Ragnies, Rance, Ransart, Renlies, Robechies, Rognée, Saint-Rémy, Sautin, Seloignes, Solre-Saint-Géry, **Strée**, Thuillies, Thuin, Thy-le-Château, Vaulx, Vergnies, Villers-la-Tour, Villers-Poterie, Virelles ;
- **par ordre alphabétique (129)** : Acoz, Aiseau, Aublain, Baileux, Bailièvre, Balâtre, Barbençon, Beaumont, Beauwelz, Bersillies- l'Abbaye, Bienne-lez-Happart, Biercée, Bierzée, Biesme-sous-Thuin, Boignée, Bouffioulx, Bourlers, Boussu-en-Fagne, Boussu-lez-Walcourt, Castillon, Cerfontaine, Charleroi, Chastrès, Châtelet, Châtelineau, Chimay, Clermont, Couillet, Cour-sur-Heure, Dailly, Dampremy, Donstiennes, Erpion, Erquelines, Farcennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Fontaine-Valmont, Fontenelle, Forges, Forge-Philippe, Froidchapelle, Gerpinnes, Gilly, Gonrioux, Gosselies, Gougny, Gourdinne, Goutroux, Gozée, Grand-Reng, Grandrieu, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Heppignies, Jamioulx, Joncret, Jumet, Keumiée, La Buissière, La Docherie, Lambusart, Landelies, Leernes , Leers et Fosteu, L'Escaillère, Leugny, Leval-Chaudeville, Ligny, Lobbes, Lodelinsart, Lompret, Loverval, Macon, Macquenoise, Marbaix-la-Tour, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Momignies, Monceau-Imbrechies, Monceau-sur-Sambre, Montbliart, Montignies-sur-Sambre, Montignies-le-Tilleul , Montignies-Saint-Christophe, Mont-Sainte-Geneviève, Mont-sur-Marchienne, Nalines, Pironchamps, Pont-de-Loup, Presles, Pry, Ragnies, Rance, Ransart, Renlies, Rièzes, Robechies, Rognée, Roselies, Roux, Saint-Rémy, Salles, Sars-la-Buissière, Sautin, Seloignes, Senzeilles, Silenrioux, Sivry, Solre-Saint-Géry, Solre-sur-Sambre, Soumoy, Strée, Tarcienne, Thrimont, Thuillies, Thuin, Thy-le-Château, Tongrinne, Vaulx, Velaine, Vergnies, Villers-la-Tour, Villers-Poterie, Virelles, Wanfercée-Baulet, Wangenies.

LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- l'« **Entente des VII** » est opérationnelle le dimanche en grande vitesse ;
- maintien de la ligne de l'est ;
- ajout de trois localités au précédent rayon : Erquelines, Fontaine-l'Évêque et Grand-Reng ;
- rayon de forme arrondie, nettement plus profond que large ;
- retour de Bouffioulx, départ de Thuillies ;
- quelques amateurs français sur invitation.

